



# UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

## Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection *Les enfants en déplacement*

8-9 décembre 2016  
Palais des Nations, Genève

### NOTE SUR LA LOGISTIQUE

#### I. ORGANISATION

##### Date et lieu

1. Le neuvième Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection, portant sur le thème « *Les enfants en déplacement* » aura lieu les 8 et 9 décembre 2016 au Palais des Nations à Genève en Suisse. Les séances plénières d'ouverture et de clôture se tiendront dans la salle XIX.

##### Travaux

2. Le Dialogue durera un jour et demi, avec des séances plénières et des sessions thématiques. Il débutera le 8 décembre par une séance plénière de 10 heures à 13 heures, et se terminera le 9 décembre par une autre séance plénière de 10 h 30 à 13 heures.

3. Le Dialogue sera ouvert le matin du 8 décembre par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. À l'ouverture, des délégués des jeunes et d'autres invités présenteront des exposés, suivis d'un débat en plénière. Trois sessions thématiques auront lieu le 8 décembre, de 15 h 15 à 18 heures. Le Dialogue reprendra en plénière dans la matinée du 9 décembre, avec les rapports des sessions thématiques suivis de la poursuite du débat en plénière. Avant la clôture du Dialogue, le Haut Commissaire fera le résumé des délibérations dans leur ensemble.

4. Cette année, un certain nombre de tables rondes sur les situations auront lieu le 8 décembre de 13 h 30 à 14 h 45. Elles seront organisées par les Bureaux du HCR. Avant qu'elles ne se tiennent, des sandwiches et des rafraîchissements seront servis à 13 heures dans la mezzanine du bâtiment E. Dans la matinée du 9 décembre auront également lieu deux événements en marge sur les thèmes « Répondre aux violences sexuelles et de genre exercées sur les enfants en déplacement » et « Impliquer les jeunes dans la protection et les solutions ». Ces deux événements en marge se dérouleront de 9 heures à 10 heures dans les salles XXI et XXII, respectivement.

5. Pour de plus amples informations, y compris sur les tables rondes et les événements en marge susmentionnés, veuillez consulter le programme provisoire sur le site Internet du Dialogue à [www.unhcr.org/hc-dialogue2016](http://www.unhcr.org/hc-dialogue2016).

##### Déroulement de la réunion

6. Pour encourager des échanges interactifs et le partage d'informations, les participants sont priés de ne pas lire de déclarations préparées d'avance. Il n'y aura pas de listes d'orateurs ni de règles formelles de procédure.

7. L'occupation des sièges en séance plénière se fera à la carte, afin d'intercaler les délégations. Compte tenu du fait qu'il n'y a pas assez d'espace dans la salle XIX, les États et les organisations sont priés de limiter la taille de leur délégation, et d'occuper une place au pupitre et une place derrière. Des sièges supplémentaires seront disponibles à des endroits désignés sur chaque côté de la salle et à la tribune.

8. Les participants sont encouragés à garder à l'esprit la nature purement humanitaire et apolitique du mandat et du travail du Haut Commissaire, ainsi que le caractère informel du Dialogue. Compte tenu du peu de temps disponible et du grand nombre de participants attendus, il est conseillé aux délégués de limiter leurs interventions à trois minutes.

9. L'un des aspects essentiels du Dialogue de cette année est la participation d'un certain nombre de délégués des jeunes. Ceux-ci ont été choisis en raison de leur expérience comme réfugiés. Leur présence vise à encourager l'engagement des jeunes au regard du thème de cette année.

##### Interprétation

10. En plénière, les participants peuvent s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe). Les informations sur les langues disponibles lors des sessions thématiques et d'autres événements figurent dans le programme provisoire.

##### Résultats

11. Il n'y aura pas de rapport formel des travaux. Les résumés des sessions thématiques et le résumé du Haut Commissaire seront communiqués après la réunion. Les points soulevés, les informations partagées et les conclusions tirées lors des sessions thématiques ne seront spécifiquement attribués à aucun orateur ni à aucune délégation.

## Réception

12. Une réception sera offerte le 8 décembre 2016 de 18 h 15 à 19 h 30 dans la mezzanine du bâtiment E du Palais des Nations.

## II. INSCRIPTION

13. **Le délai pour les inscriptions est fixé au 18 novembre 2016. Les délégations qui ne se sont pas encore inscrites sont priées de le faire immédiatement. Une inscription tardive pourrait avoir des effets sur l'inclusion de la délégation concernée dans la liste des participants.**

14. Les États et les organisations intergouvernementales sont priés d'envoyer au Secrétariat ([hqsecdpc@unhcr.org](mailto:hqsecdpc@unhcr.org)) une note verbale indiquant les noms et titres exacts, selon l'ordre hiérarchique, de leurs représentants au Dialogue.

15. Pour leur inscription, les représentants des organisations non gouvernementales sont priés de s'adresser à la Section du partenariat du HCR ([interagency@unhcr.org](mailto:interagency@unhcr.org)).

16. Tous les autres participants, y compris ceux invités en tant qu'experts, sont priés d'envoyer au Secrétariat ([hqsecdpc@unhcr.org](mailto:hqsecdpc@unhcr.org)) une lettre d'accréditation avec leur nom et titre exact.

17. Pour toute autre question ou besoin d'assistance, veuillez vous adresser au Secrétariat du Dialogue ([hqsecdpc@unhcr.org](mailto:hqsecdpc@unhcr.org)).

## III. ACCÈS AU PALAIS DES NATIONS

18. Les participants non accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) (qui ne disposent pas d'un badge d'identification ONUG leur ouvrant l'accès au Palais des Nations) recevront un badge visiteur. Les badges peuvent être retirés dès le 7 décembre 2016 à partir de 14 heures au Groupe des cartes d'identité situé au portail de Pregny du Palais des Nations.

## IV. DOCUMENTS

19. Pour avoir accès à la documentation pertinente, veuillez consulter régulièrement la page consacrée au Dialogue sur le site Internet du HCR à [www.unhcr.org/hc-dialogue2016](http://www.unhcr.org/hc-dialogue2016).

### Liste des participants

20. Après le Dialogue, une liste informelle des participants sera disponible en ligne sur la page du Dialogue.

## V. INFORMATIONS DIVERSES

### Visas et hébergement

21. Les participants qui ont en principe besoin d'un visa pour entrer en Suisse doivent obtenir un visa d'entrée valable avant le départ. Le Secrétariat n'est pas responsable des formalités de visa.

22. Le Secrétariat n'est pas en mesure de faire des arrangements pour l'hébergement. Les participants désireux d'obtenir des informations sur les hôtels à Genève peuvent consulter l'Office du tourisme de Genève à <http://www.geneve-tourisme.ch/fr/accueil/>.

### Avis sanitaire

23. Les participants au Dialogue du Haut Commissaire sont encouragés à apporter la preuve de la souscription d'une police d'assurance maladie avec couverture internationale, en prévision du cas où ils auraient besoin de soins médicaux pendant leur séjour en Suisse.

### Conseils pour la sécurité

24. Le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG a fait savoir qu'il y a peu de place pour l'entreposage des bagages au Palais des Nations. Une fois la capacité de stockage épuisée, aucun autre bagage ne sera accepté. L'accès au Palais des Nations avec des effets encombrants n'est pas autorisé.

25. Il est rappelé aux participants de porter en permanence leur badge d'identification de l'ONUG.

### ONUG-Palais des Nations/HCR

26. Une carte du Palais des Nations est disponible à <http://bit.ly/1r1ib83>.

27. Le HCR est situé près de la Place des Nations au 94, rue de Montbrillant.

### Transport

28. De l'aéroport de Cointrin, les taxis sont disponibles à l'extérieur du hall d'arrivée. Le prix du taxi pour arriver à l'ONUG est d'environ 30 francs suisses. Uber est également disponible à Genève.

29. Le bus n° 5 vous amènera directement de l'aéroport à la Place des Nations. Des tickets gratuits de transport en commun de 80 minutes, également valables pour les trains à destination de la gare principale de Genève, sont disponibles à l'arrivée dans la zone de récupération des bagages de l'aéroport.

30. La gare ferroviaire de l'aéroport de Cointrin est située au même niveau que le hall d'arrivée, à gauche de la sortie. Tous les trains s'arrêtent à la gare principale de Genève. Vous pourrez ensuite atteindre la Place des Nations en prenant le tram n°15.